

CONDITIONS D'UTILISATION :

- Frais Techniques : **120€ TTC**. Ils sont valables pour un étalon et une jument. Pour tout changement d'étalon ou de jument, cela sera considéré comme un nouveau contrat et les frais techniques seront à repayer. 1 dose de 4 paillettes est envoyée au centre d'insémination choisi. Les paillettes non utilisées restent notre propriété.
- Solde « Poulain Vivant » : **1 200€ TTC**, payable 48h après la naissance.
- Le paiement peut être effectué **par chèque, par virement** sur l'IBAN : FR76 3004 7141 3100 0847 1970 193 – BIC : CMCIFRPP ou **par carte bancaire**. N'hésitez pas à nous contacter pour ce dernier mode de règlement.
- Chaque envoi de semence congelée sera facturé **112€ TTC du lundi au jeudi** ou **125€ TTC pour un envoi du vendredi avec réception le samedi**.
- **ATTENTION, stock très limité !**

INFORMATIONS UTILES :

**Commande de semence** : L'envoi de la semence n'est pas automatique. Une fois les frais de saillie réglés, vous devrez nous contacter au moins 5 jours à l'avance, pour nous indiquer à quel moment la semence doit être envoyée vers le centre choisi.

**Obtention de la déclaration de naissance** : Nous contacter 48h après la naissance de votre poulain. La déclaration de naissance nécessaire à l'inscription au Stud-Book ne sera transmise qu'une fois tous les frais de monte réglés.

**SOLIMAN DE HUS peut reproduire en : SF, HAN, OLD, Z**

**Remises** : Pour chaque contrat supplémentaire signé sur un étalon HUS de votre choix (hors DON JUAN, TSUNAMI, CONRAD DE HUS), une remise dégressive sera appliquée : -10% sur le deuxième contrat, -20% sur le troisième et cela jusqu'à -50%.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE :

Le Haras de Hus décline toute responsabilité en cas de problème concernant l'envoi de semence par une entreprise de transport. En cas de réclamation, celle-ci doit nous être faite le jour prévu de la livraison.

Si la jument reste vide à la fin de la saison, le contrat pourra être reporté pour un même étalon et une même jument uniquement pour la saison 2020. Un certificat vétérinaire de vacuité sera exigé. Le solde « Poulain Vivant » restera au même tarif que celui de la saison 2019. Les frais techniques ainsi que les frais de transport seront à repayer en 2020.

En raison du stock très limité, aucune dose supplémentaire ne pourra être exigée ni aucun remboursement si la jument reste vide. L'envoi se fera en fonction du stock restant disponible.

Je soussigné (Nom – Prénom) ou Raison Sociale : .....

Adresse : ..... Code postal (Obligatoire) .....

Commune ..... Téléphone : ..... Email : .....

**Atteste avoir lu et accepté les conditions générales du contrat**, et déclare souscrire une saillie de SOLIMAN pour la saison 2019.

Nom de la jument : ..... N°SIRE : .....

Race : ..... Père : ..... Père de Mère : .....

**Saillie en vue de déclarer un transfert d'embryon** :  oui  non

Lieu d'insémination :  Au Haras de Hus  
 Au Centre .....

Adresse du centre.....

Code postal (Obligatoire)..... Commune.....Téléphone.....

**SOLIMAN DE HUS est disponible en semence congelée uniquement (I.A.C). L'envoi de la semence se fait à votre demande ou celle du centre d'insémination choisi, au moins 5 jours avant la première insémination.**

J'accepte les conditions de vente, et je m'engage à payer les montants dus.

Fais-en 2 exemplaires à ....., le .....

L'acheteur (Porter la mention « Lu et Approuvé »)

Le Haras de Hus